

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE L'HORIZON

### COMPTE RENDU

de la première séance tenue le 27 septembre 2023, à 19 h, au local 1016 à l'école l'Horizon.

---

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS :

<b>Représentants (parents)</b>			
Marie-Hélène Cayouette	X	Mourad Hachid	X
Marie-Hélène Demers	X	Julie Lacasse	X
Francis Duperron	ABS.	Marie-Claude Paquet (substitut)	ABS.
Nicolas Guay	X	Dominique Turcotte	ABS.

<b>Membres enseignants</b>			
Nelson Breton (math/sciences)	X	Stacy Gagnon (anglais)	X
Guillaume Daigle (math/sciences)	X	Peggy Simoneau (français)	X
Manon Drouin (anglais)	X		

<b>Autres membres du personnel (soutien, professionnel)</b>			
Samuel Cadorette (orthopédagogue)	X		
Isabelle Lizotte (TES)	X		

<b>Représentant de la communauté</b>			

<b>Élèves</b>			
Audrey-Ann Duchaine	X		

<b>Participants</b>			
Jérôme Croteau, directeur	X		
Mélanie Laflamme, directrice adj	X		

### 1. Mot de la direction et ouverture de la réunion

La direction remercie chacun des membres pour leur implication au sein de l'école.

Une belle participation à l'AGA, plus de 150 parents présents.

Au niveau de l'école, tous les postes sont comblés, enseignants, soutien et professionnel.

Le Projet éducatif 2024 avance très bien, il sera présenté à la prochaine rencontre.

Tous les nouveaux membres devront suivre la formation obligatoire et confirmer l'avoir complétée avant le 30 novembre 2023 à la direction par l'envoi d'un courriel.

Le lien vers la formation en ligne a été envoyé aux membres par courriel.

**2. Prise des présences et vérification du quorum**

Deux membres absents.

Il y a quorum.

Résolution  
CE 23-24-132

**3. Nomination d'un-d'une secrétaire de la rencontre**

**II EST PROPOSÉ PAR** Isabelle Lizotte et **résolu** que monsieur Samuel Cadorette soit élu(e) secrétaire du Conseil d'établissement pour la présente séance.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Résolution  
CE 23-24-133

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Hachid ajoute 2 points en divers : vêtements d'éducation physique et frais d'inscription aux équipes sportives.

**II EST PROPOSÉ PAR** Julie Lacasse et **résolu** que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**5. Procédure d'élection**

Un membre demande des précisions concernant le rôle du président du conseil d'établissement.

Monsieur Croteau présente le rôle du président et du vice-président.

La procédure d'élection est la suivante :

- La direction de l'école procède à l'appel des candidatures au poste

de président.

- Chaque candidat doit être proposé par un membre habile à voter. Un membre peut proposer sa propre candidature.
- S'il n'y a qu'une seule candidature, la personne est déclarée élue.
- La direction distribue les bulletins de vote aux membres habiles à voter.
- S'il y a plus d'une candidature, la direction appelle le vote, lequel est secret.
- Les membres inscrivent le nom de la personne pour laquelle ils votent.
- La personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élue.
- En cas d'égalité, le vote est repris.
- Après la déclaration d'élection, la direction procède à la destruction des bulletins de vote.

Résolution  
CE-23-24-134 6.

### **Nomination d'un président – d'une présidente**

Monsieur Hachid propose madame Lacasse. Madame Lacasse accepte cette proposition.

Madame Lacasse est la seule candidate au poste de présidente.

**II EST PROPOSÉ PAR** monsieur Hachid et **résolu** que madame Julie Lacasse soit élue présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Résolution  
CE-23-24-135

### **6.1 Nomination d'un vice-président – d'une vice-présidente**

Madame Lacasse propose monsieur Hachid. Monsieur Hachid accepte cette proposition.

Monsieur Hachid est le seul candidat au poste de vice-président.

**II EST PROPOSÉ PAR** Julie Lacasse et **résolu** que monsieur Mourad Hachid soit élu vice-président du Conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Résolution  
CE-23-24-136

**6.2 Nomination d'un(e) secrétaire pour les rencontres subséquentes**

**II EST PROPOSÉ PAR** Nelson Breton et **résolu** que madame Marie-Hélène Demers soit élue secrétaire pour les rencontres subséquentes du Conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Résolution  
CE-23-24-137

**6.3 Nomination d'un trésorier(ère)**

**II EST PROPOSÉ PAR** Jérôme Croteau et **résolu** que monsieur Jérôme Croteau soit élu trésorier du Conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Résolution  
CE-23-24-138

**6.4 Nomination d'un membre de la communauté**

**II EST PROPOSÉ PAR** Jérôme Croteau et **résolu** que madame Mathilde Tremblay soit nommée représentante de la communauté au Conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**7. Dénonciation d'intérêt des membres**

Chaque membre complète la déclaration.

Résolution  
CE-23-24-139

**8. Adoption du compte rendu du 6 juin 2023**

**II EST PROPOSÉ PAR** Isabelle Lizotte et **résolu** d'adopter le compte rendu de la dernière séance du 6 juin 2023.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**9. Suivi du compte rendu de la dernière rencontre**

Aucun suivi.

**10. Vie étudiante**

**30 août** : activités sportives ;

**31 août** : activités créatives ;

**1<sup>er</sup> septembre** : Diner hot-dogs ;

**5 septembre** : Mise en candidature des postes du conseil étudiant ;

**29 septembre** : 1<sup>ère</sup> journée thématique de l'année (cowboy) ;

**27 octobre** : journée en noir ;

**30-31 octobre** : activités d'halloween.

Une possible réouverture de la radio étudiante et du café étudiant est prévue.

**11. Parole au public**

Aucun public.

**12. Consultations – Décisions – Adoptions – Approbations :**

Résolution  
CE-23-24-140

**12.1 Sorties et activités éducatives - Approbation**

M. Jérôme Croteau explique la procédure concernant l'approbation des sorties étudiantes aux membres du conseil d'établissement.

Mme Julie Lacasse se questionne en ce qui concerne l'objectif à choisir pour chaque sortie. Il est précisé que les objectifs (instruire, socialiser et qualifier) sont en lien avec les 3 missions de l'école québécoise.

Mme Marie-Hélène Cayouette se questionne à propos des activités en lien avec le programme *Fillactives*.

M. Nicolas Guay demande des précisions quant au prix par élève pour chaque sortie.

**II EST PROPOSÉ PAR** Marie-Hélène Demers et **résolu** d'approuver les sorties et activités éducatives telles que proposées.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Résolution  
CE-23-24-141

## 12.2 Budgets activités des programmes et profils – Adoption

**II EST PROPOSÉ PAR** Isabelle Lizotte et **résolu** d'adopter les budgets activités des programmes et profils tels que présentés.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Résolution  
CE-23-24-142

## 12.3 Règles de régies internes - Adopté

**Modification de certains points des règles de régies internes :**

- *La directrice* → *La direction et la direction adjointe* ;
- Point 8. Avis de convocation : au moins deux (2) jours pour la convocation d'une séance ordinaire et au moins (3) jours pour la convocation d'une séance extraordinaire.

**II EST PROPOSÉ PAR** Stacy Gagnon et **résolu** d'adopter les règles de régies internes telles que présentées séance tenante.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Résolution  
CE-23-24-143

## 12.4 Calendrier des rencontres année 2023-2024 - Adoption

On propose de débiter les rencontres à 18 h 30 au lieu de 19 h. Le 17 janvier 2024, un repas sera offert sur place et la dernière rencontre se fera dans un restaurant avec une salle de rencontre disponible.  
On modifie le 6 juin 2024 pour le 12 juin 2024.

**II EST PROPOSÉ PAR** Isabelle Lizotte et **résolu** d'adopter le calendrier des rencontres pour l'année 2023-2024 avec les modifications apportées.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

## 12.5 Critères pour projet d'élèves

5000\$ par année sont offerts aux élèves pour réaliser des projets. Certains membres proposent d'augmenter le montant afin de permettre la réalisation de projets plus significatifs. D'autres mentionnent qu'il serait pertinent d'ajuster le budget selon l'ampleur des projets proposés.

3 critères seront considérés pour sélectionner un projet si plusieurs sont présentés :

Doit perdurer dans le temps;

Le plus grand nombre d'élèves doit en bénéficier;

Implication des jeunes dans la réalisation du projet.

### **13. Parole aux représentants**

#### **13.1 Comité de parents**

Aucun suivi.

#### **13.2 Personnel de l'école**

Nelson Breton mentionne un manque d'entraîneurs pour les équipes sportives de l'école. Il invite les membres parents présents au conseil à solliciter leur entourage pour combler les besoins.

#### **13.3 Représentant de la communauté**

Aucun suivi.

#### **13.4 E.H.D.A.A.**

Aucun suivi.

### **14. Informations - Présentations**

#### **14.1 Organisation scolaire - Information**

Hausse de près de 50 élèves par rapport à l'année dernière. Celle-ci cause un engorgement des locaux et des gymnases. La nouvelle classe CISA utilise un local régulier pour 6 élèves.

- 11 groupes de secondaire **1** ;
- 8 groupes de secondaire **2** ;
- 8 groupes de secondaire **3** ;

Résolution  
CE-23-24-144

#### **14.2 Divers –Adoption des frais de gardiennage**

Voir Règles de régies internes

**II EST PROPOSÉ PAR** Stacy Gagnon et **résolu** d'adopter le taux horaire pour les frais de gardiennage au montant de 7\$ tel que proposé.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

#### **14.3 Acte d'établissement - Présentation**

Modification de l'horaire des gymnases : Lundi au jeudi à partir de 20 h.

#### **14.4 Budget du CE - Présentation**

- Environ 1680\$ sera accordé pour cette année ;
- Frais de déplacement au même taux que pour le CSSDN.

#### **14.5 Éducation à la sexualité – Information**

M. Jérôme Croteau présente des tableaux des concepts/ateliers exigés par le PFEQ en secondaire 1, 2 et 3.

#### **14.6 Formulaires de remboursement de frais de déplacement**

Les formulaires sont envoyés et doivent être remis, au besoin, au trésorier lors de la rencontre du 17 janvier et/ou du 12 juin.

#### **15. Courrier**

Aucun suivi.

#### **16. Varia**

**16.1 Uniforme d'éducation physique** : La boutique sera ouverte à l'année et les commandes seront traitées à la fin de chaque mois et reçues à l'école 3 ou 4 semaines par la suite. Un groupe Facebook a été créé pour faciliter les échanges entre les parents. Comme les vêtements sont imprimés au logo des Vikings, le fournisseur ne peut pas reprendre les vêtements. L'an prochain, nous prévoyons avoir des échantillons afin que les personnes qui le désirent puissent vérifier les grandeurs. Des vêtements Under Armor avec le logo des Vikings seront aussi ajoutés à la collection offerte pour les vêtements d'éducation physique.

**16.2 Équipes sportives :** Pour les élèves qui se sont inscrits à une équipe, mais qu'il n'y pas suffisamment d'inscription ou pas d'entraîneur, les parents seront remboursés.

Résolution 17.  
CE-23-24-145

**Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Peggy Simoneau et **résolu** que la séance soit levée à 21h43

**Adopté à l'unanimité**

---

Julie Lacasse  
Présidente

---

Jérôme Croteau,  
Directeur

*Compte rendu rédigé par Samuel Cadorette*

**École secondaire de l'Horizon**  
200, rue Arlette-Fortin  
Lévis, QC, G6Z 3B9  
Tél.: (418) 834-2320 poste 23001  
Télec.: (418) 834-2326  
[horizon@csnavigateurs.qc.ca](mailto:horizon@csnavigateurs.qc.ca)